

Saint Juéry, le 30 JUIN 2015

Monsieur Julien SAVARY

Association Deux pieds Deux Roues
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et
Languedoc Roussillon
5, avenue Collignon
31200 TOULOUSE

Service Déplacements doux
N/Réf. : RS/MG/2015-361
Affaire suivie par R. Schaffner
Tél : 05.63.76.05.02 Fax : 05.63.45.72.45

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier dans lequel vous nous rappelez l'enjeu d'assurer la continuité de la véloroute de la vallée du Tarn sur la commune d'Albi.

Cette préoccupation a été prise en compte par l'Agglomération lors de l'élaboration de son schéma directeur cyclable adopté le 2 juillet 2013. En effet, notre territoire est à la croisée de la véloroute du Tarn, de la voie verte Albi-Castres et du projet de voie verte Albi-Monestiés et notre ambition est de proposer à terme des itinéraires de liaison afin de les connecter.

La mise en place de ces itinéraires est étroitement liée à la réalisation de la passerelle piétonne et cyclable en encorbellement sur le viaduc ferroviaire d'Albi, dont nous assurons la maîtrise d'ouvrage et qui offrira aux cyclotouristes un point de passage exceptionnel au-dessus du Tarn.

Ainsi, parallèlement à la mise en service de la Passerelle, envisagée au cours du second semestre 2017, l'Agglomération prévoit le jalonnement d'un itinéraire pour assurer la continuité de la véloroute dans la traversée de la commune d'Albi. Cette liaison, aménagée en dehors des voies à fort trafic, permettra de valoriser le patrimoine urbain et historique.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE